

# REGLEMENT INDIVIDUEL 2011

## Ligue Corporative Vaudoise

### PARTICIPATION

Obligatoire à toute personne inscrite dans une équipe, **peu importe le moment de son arrivée.**

### OBJECTIFS

Révéler le (la) meilleur (e) joueur (se) de l'année

Révéler la meilleure moyenne scratch (Sur le plus grand nombres de parties jouées)

Révéler le (la) meilleur (e) joueur (se) du milieu du classement. (Challenge BOTTINELLI ROBERT)

### CALENDRIER ET HANDICAPS

Dès le début de la ligue corporative par équipe.

Handicap pour licencié et non licencié.

Calculée sur les 3 premières parties.

### CLASSEMENTS

Meilleure joueur (se) 1 match = 3 parties, 1 point par match joué ,1 point par match pour une moyenne scratch de 5 quilles de la moyenne de référence soit :

- 2 points par match = 10 quilles de la moyenne de référence.
- 3 points par match = 15 quilles de la moyenne de référence.
- Ainsi de suite par intervalle de 5 quilles.

### FINANCEMENT

La finance (unique) d'inscription est de **Frs 5.** — par participant et ne sera en aucun cas restituée. . Elle devra être payée à l'inscription de tout nouveau joueur et au 1<sup>er</sup> match de la ligue.

Pour tout nouveau joueur dans une équipe, celle-ci devra avertir un membre du comité.

### PLANCHE DE PRIX

Planche de prix du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> (+ ou - selon disponibilité en caisse voir comité)

CHALLENGE ROBERT BOTTINELLI qui sera remis en jeux chaque année milieu du classement, si le total des participants est un nombre impair (= le total divisé par deux + 1).